Conseil du tourisme

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme**

Band (Jahr): **8 (1925)**

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Dans un bref exposé introduisant le rapport de gestion, M. A. JUNOD, directeur, relève les faits les plus importants qui ont marqué l'activité de l'Office en 1925 ; création de nouvelles agences, édition d'ouvrages de propagande, participation à des expositions, développement de la circulation routière, amélioration des horaires, etc. M. C. F. BUTTICAZ (Lausanne) se plaint du résultat peu encourageant obtenu, d'après lui, à l'Exposition des Arts décoratifs et industriels, à Paris, par la construction et l'aménagement du Pavillon du tourisme suisse. Nous renvoyons sur ce point aux communications contenues dans ce rapport (page 13).

Le rapport de gestion sur l'exercice 1924 est adopté, ainsi que les comptes du même exercice et le budget pour 1925.

Donnant suite à une demande du Conseil fédéral, l'assemblée approuve une proposition du Comité de direction et du Conseil du tourisme tendant à une revision des statuts de l'Association nationale pour le développement du tourisme en vue d'augmenter le nombre des représentants de la Confédération au sein du Conseil du Tourisme et du Comité de direction. Les articles modifiés ont la teneur suivante :

Art. 11, alinéa 3 : La Confédération a le droit de nommer neuf membres et les Chemins de fer fédéraux deux membres du Conseil du tourisme.

Art. 15 : Le Conseil du tourisme choisit dans son sein le Comité de direction de l'Association, qui se compose de 11 à 13 membres, et en désigne le président.

En exécution des nouveaux articles et dans le but de déférer aux vœux des intéressés bâlois, l'Assemblée nomme membres du *Conseil du tourisme :*

MM. *S. Haeusermann*, inspecteur général des douanes, Berne ;

P. de Meuron,	conseiller aux Etats, Neuchâtel (en remplacement de M. de Montenach, décédé).
Dr A. Brenner,	conseiller d'Etat, Bâle.
E. Muri-Dietschy,	vice-président de la Société de développement, Bâle.

MM. S. Haeusermann et P. de Meuron, ainsi que M. le *Dr R. Herold*, déjà élu en 1924, complètent la délégation du Conseil fédéral au Conseil du Tourisme.

Les personnes qui suivent sont nommées en qualité de reviseurs des comptes pour l'exercice 1925 :

MM.	*Dr H. Seiler*,	ancien conseiller national, à Brigue.
	Dr H. Haeberlin,	conseiller municipal, à Zurich.
	J. Mottier,	secrétaire général de la Société de développement, à Montreux (suppléant).

B. CONSEIL DU TOURISME

Le Conseil du tourisme a tenu deux séances en 1925. A la première, qui eut lieu à Zurich, le 29 mai, le Conseil du tourisme, après adoption du rapport de gestion sur l'exercice 1924 et des comptes de la même année, liquida les objets suivants :

a) Proposition à l'Assemblée générale touchant la revision des art. 11 et 15 des Statuts de l'Association nationale pour le développement du tourisme.

b) Election de M. *E. Tobler*, conseiller national et conseiller d'Etat, à Zurich, en qualité de président du Comité de direction.

c) Nomination de MM. *Dr R. Herold*, (Berne) et *A. Brenner* (Bâle) au Comité de direction, sous réserve de la revision susmentionnée des Statuts.

Les questions d'horaires, de la circulation automobile et de la suppression des pourboires dans les hôtels donnèrent lieu à un intéressant échange de vues.

La deuxième séance, tenue à Berne, le 17 décembre 1925, fut introduite par un rapport de *M. Junod*, directeur, sur les travaux de l'Office suisse du Tourisme, suivi d'une discussion nourrie à laquelle prirent part MM. *Gölden-Morlock* (Zurich), *Dr Bierbaum* (Zurich), *Valär* (Davos), *H. Haefeli* (Lucerne) et *Dr Keller-Huguenin* (Zurich).

A l'occasion de l'établissement du budget pour 1926, M. le *Dr H. Seiler* (Brigue) proposa d'y inscrire un poste de 4000 fr. pour un concours d'idées concernant les nouvelles voies de la propagande touristique, ce qui fut adopté, ainsi que le budget dans son ensemble.

Un rapport de M. le *Dr Blaser* (Lausanne) sur le mouvement des étrangers en été 1925 donna lieu à quelques observations au sujet des tarifs des entreprises de transports et des hôtels.

C. COMITÉ DE DIRECTION

Le *Comité de direction* s'est réuni sept fois en 1925. Une séance a eu lieu à Lugano, deux à Berne, les autres à Zurich, au siège de l'Office.

Les délibérations ont porté, entre autres, sur les questions suivantes :

Edition du Swiss Travel Almanac.
Exposition des Arts décoratifs et appliqués à Paris.
Propagande en Amérique.
Encouragement à l'aviation civile en Suisse.
Rapport de gestion sur l'exercice 1924.
Comptes de l'exercice 1924.
Revision des Statuts de l'Association nationale pour le développement du tourisme.
Edition de l'Atlas de poche pour automobilistes.
Jeux olympiques d'hiver.
Exposition suisse des Arts graphiques et du Tourisme à Francfort.
Développement des succursales de l'Office du Tourisme à l'étranger (Bruxelles, Prague, Madrid, Rome, etc.).
Edition d'affiches en héliogravure.
Police des étrangers.
Propagande au moyen des timbres-poste et des timbres d'oblitération.
Suppression des pourboires dans les hôtels.
Caisse d'assurance et de pension de retraite en faveur du personnel de l'Office.
Prise et roulement de films.
Edition d'ouvrages en faveur des stations balnéaires et d'altitude.
Budget pour l'exercice 1926.
Circulation automobile.
Bulletin d'informations de l'Office du Tourisme.
Relations avec les agences de voyages en Suisse et à l'étranger.